

Lyon, 18 décembre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La seconde vie des sapins de Noël de la Métropole de Lyon

Comme chaque année depuis 15 ans, la Métropole de Lyon met en place des points de collecte des sapins de Noël sur l'ensemble de son territoire juste après les fêtes de fin d'année. Cette collecte s'effectuera du 4 au 16 janvier dans les 66 communes ou arrondissements de Lyon qui participent au dispositif.

Au total 180 points de collecte seront disponibles soit trois de plus que l'an passé. **En 2020, 291 tonnes de sapins ont été récoltés et recyclés** (245 tonnes en 2019). La liste complète de ces lieux de collecte est à retrouver sur le site : www.grandlyon.com/sapins

En plus des 19 déchèteries de son territoire, dans lesquelles les citoyens sont invités à déposer leurs sapins, la Métropole de Lyon apporte donc un service supplémentaire en cohérence avec les principes de développement durable afin de :

- **Lutter** contre les dépôts sauvages sur le domaine public
- **Éviter** à la collectivité un surcoût de traitement (le traitement d'un dépôt sauvage coûte 10 fois plus cher qu'un dépôt en déchèterie)
- **Valoriser** les sapins collectés dans les centres de compostage métropolitain

Sont acceptés

- Les sapins naturels avec ou sans socle en bois
- Les sacs « Handicap International »
- Les sacs bruns clairs à amidon de maïs
- Les sacs « OK Compost »

Ne sont pas acceptés

- Tous les autres sacs (ex : sacs en plastique)
- Les pots en plastique ou en terre
- Les sapins plastiques
- Les sapins naturels floqués
- Les guirlandes et autres décorations

Service Presse Métropole de Lyon :
Régis Guillet – rguillet@grandlyon.com
04 26 99 37 52/06 98 51 59 94
www.grandlyon.com/presse